

CANDIDATS AU BTS

Animation et Gestion Touristique Locales

Démarches à suivre pour postuler

1^{ère} étape : découvrir le BTS et l'établissement

- Pour toute demande d'information (par mail, téléphone ou courrier), nous vous transmettons le **fascicule de présentation du BTS** (*planning, objectifs, contenu...*)
- Nous vous conseillons de visitez notre **site Internet** www.mfr-miramont.org notamment la rubrique « **Filière tourisme** » où vous trouverez de nombreuses informations sur nos formations tourisme et nos principes pédagogiques (*visites d'étude, périodes en entreprise...*)
- Il est par ailleurs **impératif que nous puissions vous rencontrer** :
 - Soit lors d'un entretien à la MFR avec une des formatrices du BTS (prendre rendez-vous)
 - Soit à l'occasion d'une journée Portes-Ouvertes
 - Le samedi **20 mars** de 9h à 18h
 - Le jeudi **1^{er} avril** après-midi (*Forum des métiers du tourisme avec professionnels et élèves*)
 - Le samedi **10 avril** de 9h à 18h et le samedi **19 juin** de 9h à 18h

Besoin d'informations complémentaires ?

Mme Céline BERNARD (responsable du BTS) et Mlle Marie FERNANDEZ (formatrice) sont joignables au **05.53.93.21.49**, pour toute information ou conseil concernant le BTS.

2^{ème} étape : déposer sa candidature

- Avec la documentation, vous recevrez un **dossier de candidature BTS** (*disponible sur demande*)
- Remplissez-le et renvoyez-le à la MFR le plus tôt possible (sans engagement) : ce dossier n'équivaut pas à une inscription définitive, mais il prouve votre motivation et nous sert lorsque nous proposons des CV à nos entreprises partenaires.

Les conditions d'admission au BTS

- Avoir le bac ou le niveau bac (*avoir passé l'examen*)
- Avoir un goût pour les langues, la culture, la communication et l'animation
- Avoir entre 17 et 25 ans

IMPORTANT : tant que vous n'avez pas signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise, votre candidature n'est pas validée. Il vous faut un contrat pour commencer le BTS AGTL en CFA.

3^{ème} étape : la recherche d'entreprise (à partir de février / mars et jusqu'à fin septembre)

Nous vous accompagnons dans cette étape de différentes manières (*en proposant votre candidature à nos entreprises partenaires, en vous conseillant*) mais **il est indispensable que vous fassiez des recherches de votre côté** pour trouver l'entreprise (*Conseils pratiques liés à la recherche sur demande*)

Un conseil : **informez régulièrement la MFR** de vos démarches, cela nous montrera que vous êtes motivés et investis dans votre recherche d'entreprise, et nous vous aiderons d'autant plus.

Dans le cas où vous ne trouviez pas d'entreprise (au plus tard 1 mois après la rentrée), sachez que nous proposons une autre formation en tourisme d'un niveau inférieur avec plusieurs semaines de stage (Titre Professionnel de Technicien d'Accueil Touristique – Option accompagnement)

Supports utiles pour vos recherches (disponibles sur demande) :

- Guide « Entreprises » de l'apprentissage (conditions financières...)
- Tableau comparatif du coût d'un salarié (en apprentissage, CDI...) et brochure du BTS



Maison Familiale Rurale – Antenne CFA

10 – 12 boulevard Clemenceau - 47800 Miramont-de-Guyenne

E-mail : mfr.miramont@mfr.asso.fr Site web : www.mfr-miramont.org - Tel. 05 .53.93.21.49